



MAR23002-10038

Marché de services relatif à l'Étude qualitative sur le travail sur les plateformes numériques au Maroc

Toute offre devra nous parvenir au plus tard
16/02/2026

1 Objet de la demande

OBJET DE LA DEMANDE	
Marché de services relatif à l'Étude qualitative sur le travail sur les plateformes numériques au Maroc	
REFERENCES ENABEL	MAR23002-10038

2 Instructions aux soumissionnaires

Personne de contact au sein d'Enabel durant la procédure	
NOM :	Sarah Fenjiro
FONCTION :	Acheteuse publique
E-MAIL :	procurement.maroc@enabel.be

Données relatives à la procédure	
RÉCEPTION DES OFFRES :	<p>L'offre doit être transmise sous forme d'un seul fichier PDF uniquement par email à procurement.maroc@enabel.be, au plus tard le 16/02/2026</p> <p>La Mailbox procurement.maroc@enabel.be génère une réponse automatique confirmant la réception des offres transmises.</p> <p>Si votre email a bien été reçu sur cette Mailbox, une seconde confirmation de réception (message non automatique) vous sera transmise au plus tard dans les 3 jours.</p> <p>Si vous ne recevez pas cette seconde confirmation, veuillez contacter le 06 66 84 95 37 pour vous assurer que votre email a bien été reçu sur la Mailbox procurement.</p>
DOCUMENTS À JOINDRE	<ul style="list-style-type: none">• Fiche d'identification complétée et signée ;• Document prouvant que le soumissionnaire dispose bien d'un statut légal pour exercer son activité professionnelle (registre de commerce par exemple) ;• Déclaration sur l'honneur-Motifs d'exclusion ;• Déclaration d'intégrité ;

	<ul style="list-style-type: none"> • Formulaire d'offre de prix complété et signé, fourni en annexe (les soumissionnaires peuvent remettre prix en MAD ou en €. Les soumissionnaires marocains doivent obligatoirement remettre prix en MAD. La comparaison des prix se fera en MAD. Le cas échéant, le taux de change utilisé sera le taux de change moyen €-MAD du jour de la date limite de réception des offres) ; • Note méthodologique de 10 pages maximum comportant les éléments décrits dans les TDRs ; • Chronogramme détaillé ; • CV des experts affectés à l'exécution du marché accompagné d'attestation de référence ; • 2 attestations de référence pour des prestations similaires à l'objet du marché délivrées par le client du soumissionnaire dans les 3 dernières années (2023, 2024 et 2025) relatif à l'Étude qualitative sur le travail sur les plateformes numériques au Maroc; • Fiche signalétique financière.
ELÉMENTS INCLUS DANS LE PRIX	<p>Le prestataire de services est censé avoir inclus dans ses prix tant unitaires que globaux tous les frais et impositions généralement quelconques grevant les services, à l'exception de la taxe sur la valeur ajoutée.</p> <p>Sont notamment inclus dans les prix :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La gestion administrative et le secrétariat ; • Le déplacement, le transport et l'assurance ; • La documentation relative aux services, • Les honoraires ; • Les per diem éventuels (y inclus notamment les frais d'hébergement et frais de subsistance) ; • La production, la traduction et livraison de documents ou de pièces liés à l'exécution des services ; • Les taxes et impôts d'application au Maroc y compris les retenues à la source à l'exception de la TVA ; • Le cas échéant, les mesures imposées par la législation en matière de sécurité et de santé des travailleurs lors de l'exécution de leur travail. • Mais également les frais de communication (internet compris), tous les coûts et frais de personnel ou de matériel nécessaires à l'exécution du présent marché, la rémunération à titre de droit d'auteur, l'achat ou la location auprès de tiers de services nécessaires à l'exécution du marché.

DÉLAI DE VALIDITÉ DES OFFRES :	90 jours
--------------------------------	----------

3 Exécution

PERSONNE DE CONTACT AU SEIN D'ENABEL POUR L'EXECUTION DU MARCHE	
NOM :	Hassan Safssafi
FONCTION :	Project Officer Travail Décent Région Centrale
E-MAIL :	Hassan.Safssafi@enabel.be

Données relatives à l'exécution	
Lieu	Les services seront exécutés au domicile/bureau du prestataire à Rabat, Casablanca.
Durée/ Période d'exécution	<p>Le nombre de jours de travail de la mission est de 108 jours, étalés sur un délai d'exécution de maximum 3 mois à compter du lendemain de la date de la tenue de la réunion de cadrage.</p> <p>L'exécution des prestations démarrera au plus tôt en fin Février 2026.</p>

4 Termes de références

4.1. Contexte général de la mission

Le développement rapide des technologies numériques a favorisé l'émergence de nouvelles formes d'activité dites « travail sur les plateformes numériques », reliant directement travailleurs et clients via des applications ou sites web. Ces formes d'activité représentent une source d'opportunités économiques, notamment pour les jeunes, les femmes et les travailleurs indépendants, mais soulèvent également des défis importants : précarité du statut, absence ou insuffisance de protection sociale, rémunération variable, dépendance vis-à-vis des algorithmes et asymétrie d'information entre plateformes et travailleurs.

Au Maroc, ce phénomène connaît une croissance rapide mais demeure insuffisamment documenté, tant dans les grandes villes que dans les zones intermédiaires. Il s'inscrit dans un contexte marqué par la montée du freelancing, la digitalisation accélérée des services, et une difficulté à distinguer salariat et auto-emploi, emploi, sous-emploi et travail informel.

Dans ce cadre, le MIEPEEC, à travers l'ONMT, souhaite conduire une étude qualitative exploratoire afin de mieux comprendre les dynamiques du travail sur plateformes numériques, les profils concernés, les représentations, et les conditions de régulation, dans une perspective d'emploi décent, inclusif et productif.

Cette activité, appuyée par le programme de coopération bilatéral 2024-2029 « Maroc Horizons Emploi » mis en œuvre par Enabel, s'inscrit ainsi pleinement dans la dynamique nationale de promotion du travail décent, en cohérence avec les engagements du Maroc et les conventions de l'Organisation Internationale du Travail (OIT).

4.2. Objectifs de la mission

Explorer les perceptions, pratiques, contraintes et perspectives du travail sur les plateformes numériques au Maroc, en identifiant les conditions de sa structuration dans une logique d'emploi décent, inclusif et productif.

4.3. Objectifs spécifiques

- Analyser les perceptions, les conditions de travail, le statut, la rémunération, les motivations, les trajectoires et contraintes associées à chaque catégorie de travailleurs de plateforme (livreurs, chauffeurs, freelances, micro-tâcherons, etc.).
- Examiner les pratiques, modèles économiques et stratégies des plateformes opérant au Maroc.
- Cartographier les plateformes numériques opérant au Maroc (domaine d'activité, statut, modèle économique, effectif estimé de travailleurs, modalités d'accès au travail, management algorithmique, conditions, mécanismes d'évaluation).
- Identifier les secteurs concernés (livraison, mobilité, services à la demande, services en ligne, création de contenu, micro-travail, etc.).
- Définir des profils-types associés à chaque catégorie de plateforme (personae) et trajectoires de travail, en tenant compte des dimensions genre, âge, vulnérabilité et territoire, et analyser leurs attentes, perceptions et motivations.
- Évaluer la pertinence et la viabilité du travail sur plateformes selon quatre axes :
 - Économique (revenus, productivité, adaptation des modalités de travail, modèle de rémunération) ;
 - Social (conditions de travail, protection sociale, rapports de pouvoir, inclusion femmes-jeunes) ;
 - Juridique (statut du travailleur, relation de subordination, régulation des plateformes) ;

- Institutionnel (politiques publiques, initiatives de formalisation, accompagnement, etc.).
- Identifier les conditions de réussite d'un modèle marocain conciliant innovation, équité et compétitivité.
- Formuler des recommandations pour un encadrement législatif, économique et social équilibré.

4.4. La cible

L'étude couvrira un échantillon territorial et sectoriel diversifié incluant différents domaines d'activité et les deux grands groupes de plateformes numériques (i) localisées (dont l'activité économique, les travailleurs, les utilisateurs et/ou les prestations sont rattachés à un territoire national spécifique) et (ii) de travail en ligne (qui opèrent à distance, sans ancrage territorial spécifique, et dont l'activité peut être distribuée entre plusieurs pays).

Les acteurs cibles incluront :

- **Travailleurs de plateforme** : livreurs, chauffeurs, freelances, graphistes, développeurs, traducteurs, community managers, etc. ;
- **Exécutif des plateformes numériques** ;
- **Institutions publiques et partenaires sociaux** : syndicats, associations professionnelles

4.5. Résultats attendus

- Une compréhension consolidée des dynamiques du travail dans les plateformes numériques au Maroc est produite incluant :
 - Une analyse de perceptions, conditions du travail, statut, rémunération, motivations, contraintes, etc. associées à chaque catégorie de travailleur de plateforme.
 - Une analyse des discours recueillis pour identifier les typologies d'acteurs, motivations, stratégies et vulnérabilités.
- Une cartographie structurée des plateformes opérant au Maroc et des principales caractéristiques de leurs modèles économiques et de gestion du travail.
- Des profils-types (personae) et parcours représentatifs des travailleurs de plateformes, incluant une analyse de perceptions et motivations différenciée femmes/jeunes.
- Une analyse intégrée selon les axes économique, social, juridique et institutionnel, mettant en évidence les enjeux de régulation et de protection est produite.
- Des recommandations opérationnelles et options de politiques publiques par catégorie de plateforme et par personae, ainsi que des propositions transversales portant notamment sur la clarification du statut et la présomption de salariat, l'adaptation de la protection sociale et l'encadrement des algorithmes.

4.6. Déroulement de la mission et livrables attendus

L'étude sera conduite en quatre phases, afin de sécuriser le cadrage, la collecte, l'analyse, la validation et la restitution. Le soumissionnaire proposera une méthodologie détaillée et justifiée, incluant un plan d'échantillonnage, des outils de collecte, et un dispositif de contrôle qualité.

Phase 1 : Coordination et lancement

Activité : cadrage, réunions de coordination et mise en place des outils de suivi.

Objectif : établir un cadre commun de travail, clarifier les attentes, valider la méthodologie et lancer la mission.

Sous-activités :

- Collecte documentaire initiale et cadrage des attentes.
- Élaboration d'une note de cadrage : validation ou revue de la méthodologie, proposition du calendrier et établissement du cadre de gouvernance de la mission.
- Réunion de lancement avec l'ONMT et les parties prenantes clés.
- Mise en place des outils de suivi.

Livrables :

- **L1.** Rapport de cadrage initial.

Phase 2 : Revue documentaire, cadrage analytique et cartographie initiale

Activité : revue de littérature et construction du cadre analytique.

Objectif : produire un cadre d'analyse opérationnel et une cartographie initiale des plateformes.

Sous-activités :

- Revue documentaire nationale et internationale : cadres juridiques, régulations émergentes, typologies des plateformes numériques opérant au Maroc.
- Identification et exploitation des données secondaires disponibles provenant de sources publiques et institutionnelles.
- Proposition du plan d'échantillonnage.
- Conception des guides d'entretien et grilles d'analyse.
- Cartographie initiale des plateformes opérant au Maroc : liste, secteur, modèle économique, modalités de travail.

Livrables :

- **L2.** Rapport de cadrage analytique qui comporte à minima :
 - Une revue documentaire nationale et internationale sur le travail dans les plateformes numériques.
 - Analyse du cadre institutionnel et juridique.
 - La méthodologie, la problématique, les hypothèses et les outils : guides d'entretien et de focus groupe, grille d'analyse, et protocole éthique.
 - Une cartographie initiale.

Phase 3 : Collecte des données qualitatives

Activité : conduite d'entretiens semi-directifs et focus groups.

Objectif : documenter les conditions de travail, trajectoires, perceptions et rapports de pouvoir au sein du travail sur plateformes.

Sous-activités :

- Réalisation d'au moins 100 entretiens semi-directifs auprès d'un échantillon incluant travailleurs, exécutifs de plateformes et partenaires sociaux.
- Organisation d'au moins 3 focus groups, avec une attention spécifique à assurer une représentativité des femmes et des personnes en situation de handicap.
- Production d'un corpus de données anonymisé : notes structurées et/ou verbatims anonymisés, registre de terrain, fiche de consentement.
- Contrôle qualité : supervision d'enquête, revue des notes et vérification de traçabilité.

Livrables :

- **L3.** Synthèse intermédiaire incluant des notes structurées ou des verbatims ciblés.

Phase 4 : Analyse intégrée, validation multi-acteurs, rapportage et restitution

Activité : analyse qualitative, triangulation, élaboration des profils-types validation et finalisation des livrables.

Objectif : produire une lecture intégrée et formuler des recommandations validées et applicables.

Sous-activités :

- Codage et analyse thématique incluant une note méthodologique sur la triangulation et les limites.
- Construction des personae / profils-types et trajectoires par type de plateforme.
- Analyse des perceptions, des conditions de travail, du statut, de la rémunération, des motivations et contraintes associées à chaque catégorie de travailleur de plateforme.
- Évaluation de la pertinence de travail sur les plateformes numériques selon 4 axes : économique, social, juridique, institutionnel et identification de scénarios ou options de régulation.
- Organisation d'un atelier de validation pour discuter les constats et arbitrer sur les options.
- Rédaction du rapport final du rapport final.
- Production d'une note de politique publique (policy brief) synthétique.
- Préparation d'un support de restitution institutionnelle (PowerPoint) et animation d'une séance de restitution.
- Remise de la cartographie en formats exploitables (Excel/CSV) et d'un package data anonymisé.

Livrables :

- **L4.** Compte rendu de l'atelier de validation et une note de synthèse incluant une consolidation des orientations de recommandations.
- **L5.** Rapport final incluant :
 - Profils types des travailleurs de plateforme (personae) ;
 - Analyse des conditions et perceptions du travail sur plateformes ;
 - Évaluation de la pertinence du travail sur plateformes selon les axes économique, social, juridique et institutionnel ;
 - Recommandations opérationnelles par catégorie de plateforme et personae, et propositions transversales ;

- Cartographie consolidée et base de données anonymisée ;
- Note de politique publique ;
- PowerPoint restitution ;
- Résumé exécutif AR/FR : résumé structuré des principaux résultats de l'étude et des enseignements tirés.

4.7. Planning de réalisation

Durée : 3 mois

Période	Phase	Livrables associés	Nb. de jours indicatif (JT)
S1	Phase 1 – Lancement & coordination	L1. Rapport de cadrage initial	2
S1-S4	Phase 2 – Revue documentaire, cadrage analytique et cartographie initiale	L2. Rapport de cadrage analytique	22
S3-S9	Phase 3 – Collecte des données qualitatives	L3. Synthèse intermédiaire incluant des notes structurées ou des verbatims ciblés.	61
S7-S12	Phase 4 – Analyse intégrée, validation multi-acteurs, rapportage et restitution	L4. Compte rendu de l'atelier de validation et une note de synthèse incluant une consolidation des orientations de recommandations. L5. Rapport final	23
Total			108

4.6 Profils demandés

1. Le soumissionnaire

Le prestataire est tenu de mettre à disposition une équipe composée au moins :

- Un.e chef.fe de mission, Économiste du travail ou Sociologue
- Un.e expert.e juridique en droit du travail ou droit social de coordination,
- Un.e spécialiste en méthodes qualitatives,
- Un.e spécialiste en animation de focus groups,
- Un.e coordinateur.rice de terrain,
- 2 enquêteurs.rices ou assistants.es de collecte pour garantir que la mission soit déployée dans les temps définis dans la demande de prix.

Pour chaque expert proposé, le CV devra obligatoirement être accompagné de références vérifiables attestant des expériences pertinentes.

2. Les profils mobilisés

Le pouvoir adjudicateur encourage la composition d'équipes de consultance mixtes, avec une représentation équilibrée des genres, en vue de promouvoir l'égalité de genre et la diversité dans la mise en œuvre des services. Il est également encouragé que les soumissionnaires disposent d'une politique interne ou d'une charte en matière de genre, reflétant leur engagement institutionnel en faveur de l'égalité.

Pour assurer cette activité, le prestataire devra mobiliser les profils suivants :

a. **Chef.fe de mission – Économiste du travail ou Sociologue :**

Sous-critère	Exigence minimale
Expérience générale	Au moins 15 ans d'expérience dans les politiques de l'emploi, économie du travail ou sociologie du travail, incluant des missions d'étude et/ou de conseil multi-acteurs.
Compétences en coordination	Expérience dans la supervision d'équipes pluridisciplinaires et la coordination avec des acteurs institutionnels et partenaires sociaux ; gestion de la qualité, des risques et du planning.
Capacités de communication et de restitution	Expérience en synthèse, rédaction et présentation ; capacité à animer des comités / ateliers de validation et à produire des livrables décisionnels (rapport, note de politique publique, PPT).

b. **Expert.e juridique – Droit du travail / droit social**

Sous-critère	Exigence minimale
Expérience générale	Au moins 7 ans d'expérience en droit du travail ou droit social
Compétences techniques	Expérience en droit du travail marocain et des notions de qualification de la relation de travail : subordination, indépendant, sous-traitance, responsabilité ; capacité à analyser les pratiques contractuelles.
Connaissance réglementaire	Expérience dans le travail sur les régimes de protection sociale, Santé et Sécurité au Travail et mécanismes de conformité applicables ; capacité à mobiliser des références comparatives internationales pertinentes.
Capacité de reporting	Expérience en production de notes juridiques claires, structurées et exploitables, et en traduction de constats en

	options/scénarios de régulation : avantages, risques, conditions de mise en œuvre.
--	--

c. Spécialiste en méthodes qualitatives

Sous-critère	Exigence minimale
Expérience en enquêtes qualitatives	Au moins 7 ans d'expérience dans la conception et la conduite d'enquêtes qualitatives (entretiens semi-directifs, focus groups) et l'analyse thématique (codage/matrices).
Compétences méthodologiques	Expérience en conception du plan d'échantillonnage et des quotas, élaboration des guides d'entretien/FG, grille d'analyse, et dispositif de contrôle qualité (traçabilité, cohérence, triangulation).
Éthique & protection des données	Expérience de travail sur des études exploratoires respectant les principes de consentement éclairé, anonymisation, gestion des données sensibles, et mitigation des risques pour les participant.e.s et les enquêteurs.
Supervision de collecte	Expérience dans à l'encadrement de ressources d'appui (briefing, coaching, contrôle qualité des notes, ajustements des outils en cours de terrain).

d. Spécialiste en animation de focus groups

Sous-critère	Exigence minimale
Expérience en animation	Au moins 5 ans d'expérience dans l'animation de focus groups, idéalement sur des sujets sociaux : conditions de travail, protection sociale, dialogue social, genre et inclusion.
Compétences de facilitation	Expérience de travail avec les techniques d'animation et de gestion de dynamique de groupe, y compris inclusion (genre/jeunes) et neutralité ; capacité à faire émerger des données exploitables.

Capacité de synthèse	Expérience dans la production de synthèses structurées des focus groups : enseignements, points de consensus/divergence et verbatims ciblés intégrables dans les livrables.
Qualité & collaboration	Expérience dans la coordination et le travail en équipe pluridisciplinaire.

e. **Coordinateur.rice de terrain**

Sous-critère	Exigence minimale
Expérience en coordination terrain	Au moins 5 ans d'expérience dans l'organisation d'enquêtes terrain.
Compétences opérationnelles	Expérience en gestion de rendez-vous, relances et gestion des no-shows ; Expérience en coordination logistique organisation logistique des focus groups.
Qualité & conformité	Expérience en contrôle qualité des notes, respect du consentement et de l'anonymisation, consolidation du corpus et transmission structurée à l'équipe d'analyse.
Outils	Expérience de travail avec les outils Excel/Sheets (suivi des quotas, planning de collecte, tableaux de bord terrain).

f. **Enquêteur.rice(s) / Assistant.e(s) de collecte**

Sous-critère	Exigence minimale
Expérience collecte	Au moins 2 ans d'expérience en conduite d'entretiens semi-directifs, collecte qualitative et prise de notes structurées.
Langues	Maîtrise du français et de l'arabe.

5 Conditions d'exécution services

5.1 Généralités

Sauf si spécifié autrement dans la commande ou tout document contractuel du Pouvoir Adjudicateur s'y rapportant, les présentes conditions s'appliquent aux marchés de services passés au nom et pour compte de Enabel (Pouvoir Adjudicateur).

5.2 Sous-traitance

Le prestataire de services est autorisé à sous-traiter certaines parties de l'objet du présent marché, sous son entière responsabilité. La sous-traitance est entièrement aux risques du prestataire de services et ne le décharge en rien de la bonne exécution du contrat vis-à-vis du Pouvoir Adjudicateur qui ne reconnaît aucun lien juridique avec le(s) tiers sous-traitant(s).

5.3 Cession

Une partie ne peut céder ses droits et obligations résultant de la commande à un tiers, sans avoir obtenu au préalable l'accord écrit de l'autre partie.

5.4 Conformité de l'exécution

Les services doivent être conformes sous tous les rapports aux documents du marché. Même en l'absence de spécifications mentionnées dans les documents du marché, ils répondent en tous points aux règles de l'art.

5.5 Modalités d'exécution

La date de démarrage, les délais de d'exécution convenus ainsi que les instructions relatives au lieu d'exécution doivent être rigoureusement observés.

Tout dépassement du délai d'exécution, et ce pour quelque cause que ce soit, entraîne de plein droit et par la seule échéance du terme, l'application d'une amende pour retard d'exécution de 0,07% du montant total de la commande par semaine de retard entamée. Cette amende est limitée à un maximum de 10% du montant total de la commande.

En cas de retard excessif ou de tout autre défaut d'exécution, le Pouvoir Adjudicateur se réserve la possibilité de résilier le marché et de relancer une nouvelle demande prix et de faire exécuter les prestations par un autre prestataire. Le surcoût éventuel est à charge du prestataire de services défaillant.

Tous frais quelconques auxquels le Pouvoir Adjudicateur serait exposé et imputables au prestataire de services défaillant, sont à charge de celui-ci et déduits des montants lui étant dus.

5.6 Réception des prestations

Le prestataire de services fournit exclusivement des services qui sont exempts de tout vice apparent et/ou caché et qui correspondent strictement aux TDR du présent marché et, le cas

échéant, aux prescriptions des documents associés ainsi qu'aux règlementations applicables, aux règles de l'art et aux bonnes pratiques, et à la destination que le Pouvoir Adjudicateur compte en faire et que le prestataire de services connaît ou devrait à tout le moins connaître

L'acceptation des prestations ou réception définitive n'a lieu qu'après vérification complète par le Pouvoir Adjudicateur du caractère conforme des services livrés. Cette réception fait l'objet d'un PV de réception.

La signature apposée par le Pouvoir Adjudicateur (un membre de son personnel), notamment dans des appareils électroniques de réception, lors de la livraison du rapport ou autre output exigé, vaut par conséquent simple prise de possession et ne signifie pas l'acceptation du rapport ou de l'output.

Le pouvoir adjudicateur dispose d'un délai de vérification maximum de trente jours à compter de la fin de la réalisation des services à réceptionner et en notifier le résultat au prestataire de services.

5.7 Facturation et paiement

La facture électronique est envoyée par e-mail aux adresses suivantes :

Hassan.Safssafi@enabel.be et sophia.elarquam@enabel.be

Seuls les services exécutés de manière correcte pourront être facturés.

Le paiement du montant dû au prestataire de services doit intervenir dans le délai de paiement de trente jours à compter de l'échéance du délai de vérification ou à compter du lendemain du dernier jour du délai de vérification si ce délai est inférieur à trente jours. Et pour autant que le pouvoir adjudicateur soit, en même temps, en possession de la facture régulièrement établie ainsi que d'autres documents éventuellement exigés.

La facture doit être libellée en dirhams marocains ou en euros selon la monnaie dans laquelle le soumissionnaire a remis offre. Les soumissionnaires marocains doivent obligatoirement remettre offre et émettre leur facture en dirhams marocains.

Les paiements seront effectués en MAD ou en euros selon la monnaie selon laquelle le soumissionnaire a remis offre.

Aucune avance ne peut être demandée par l'adjudicataire.

Le paiement sera effectué selon les tranches suivantes :

- Tranche 1 : Paiement de 20% du montant du marché après réception et acceptation par Enabel des livrables relatifs aux phases 1 et 2;
- Tranche 2 : Paiement de 80% du montant du marché après réception et acceptation par Enabel des livrables relatifs à la phase 3,4

5.8 Exonération de TVA

Le présent marché est exonéré de la TVA conformément à l'article 92, paragraphe I (23) du code général des impôts du Maroc et à l'article 9 du Décret de la TVA N° 2.08103.

5.9 Assurances

Le prestataire de services est tenu de conclure toutes les assurances obligatoires et de conclure ou renouveler toutes les assurances nécessaires pour la bonne exécution du présent marché, en particulier les assurances « responsabilité civile », « accidents de travail » et « risques liés au transport », et cela pendant toute la durée de la mission.

Le prestataire de services transmettra au Pouvoir Adjudicateur, sur simple demande, une copie des polices d'assurances auxquelles le prestataire a souscrit et la preuve du paiement régulier des primes qui sont à sa charge.

5.10 Droits de propriété intellectuelle

Le prestataire cède, sans contrepartie financière supplémentaire au(x) prix

proposé(s) dans son offre, de façon intégrale, définitive et exclusive à Enabel l'ensemble des droits d'auteur ou de propriété intellectuelle qu'il a créé ou va créer dans le cadre de la relation contractuelle, ainsi que le droit de les déposer, de les faire enregistrer et de les faire. Cette cession aura lieu au moment de la réception des œuvres protégées par le droit d'auteur.

Le prestataire de services doit défendre le Pouvoir Adjudicateur contre tout recours de tiers pour violation des droits de propriété intellectuelle afférents aux biens ou services fournis.

Le prestataire de services doit, sans limitation de montant, prendre à son compte tous les paiements de dommages et intérêts, frais et dépenses qui en découlent et qui seraient mis à charge du Pouvoir Adjudicateur au terme d'une décision judiciaire rendue sur un tel recours, pour autant que le prestataire de services ait un droit de regard sur les moyens de défense ainsi que sur les négociations entreprises en vue d'un règlement amiable.

5.11 Obligation de confidentialité

Le prestataire de services et ses collaborateurs sont liés par un devoir de réserve concernant les informations dont ils ont connaissance lors de l'exécution de ce marché. Ces informations ne peuvent en aucun cas être communiquées à des tiers sans l'autorisation écrite du pouvoir adjudicateur. L'adjudicataire peut toutefois faire mention de ce marché en tant que référence, à condition qu'il en indique l'état avec véracité (ex. 'en exécution'), et pour autant que le pouvoir adjudicateur n'ait pas retiré cette autorisation pour cause de mauvaise exécution du marché.

Toute information de nature commerciale, organisationnelle et/ou technique (toutes les données, y compris, et ce sans limitation, les mots de passe, documents, schémas, plans, prototypes, chiffres) dont le prestataire de services prend connaissance dans le cadre du présent marché reste la propriété du Pouvoir Adjudicateur.

Dans le cadre du présent marché, la règlementation GDPR est d'application.

Le fournisseur s'engage à respecter le Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la loi du 30 juillet 2018 relative à la protection des données personnelles (RGPD). Si des données personnelles sont traitées dans le cadre du contrat, le fournisseur signera un contrat de traitement des données à caractère personnel, conformément aux articles 28 à 36 du RGPD. Ce

contrat type pourra être fourni à la demande avant la remise des offres. Selon la nature des services fournis, le fournisseur procédera, en collaboration avec l'autorité contractante, à une analyse d'impact sur la protection des données, si nécessaire.

5.12 Clauses déontologiques et principes de non-discrimination

Tout manquement à se conformer à une ou plusieurs des clauses déontologiques ci-après peut aboutir à la résiliation du présent contrat et à l'exclusion du prestataire de services de la participation à d'autres marchés publics pour Enabel.

Pendant la durée du marché, le prestataire de services et son personnel respectent les droits de l'homme et s'engagent à ne pas heurter les usages politiques, culturels et religieux du pays dans lequel les prestations ont lieu.

Conformément à la politique concernant l'exploitation et les abus sexuels de Enabel ([prs-sexual_exploitation_and_abuse_policy_final_fr.pdf \(enabel.be\)](#)), le prestataire de services et son personnel ont le devoir de faire montre d'un comportement irréprochable à l'égard des bénéficiaires des projets mis en œuvre par Enabel et de la population en général. Il leur convient de s'abstenir de tout acte qui pourrait être considéré comme une forme d'exploitation ou d'abus sexuels et de s'approprier les principes de base et les directives repris dans cette politique. En application de sa politique concernant l'exploitation et les abus sexuels, Enabel applique donc une tolérance zéro en ce qui concerne l'ensemble des conduites visées dans sa politique concernant l'exploitation et les abus sexuels étayant une incidence sur la crédibilité professionnelle des contractants.

Toute tentative d'un prestataire de services visant à se procurer des informations confidentielles, à procéder à des ententes illicites avec des concurrents ou à influencer le pouvoir adjudicateur de quelques manières que ce soit entraîne le rejet de son offre.

De plus, afin d'éviter toute impression de risque de partialité ou de connivence dans le suivi et le contrôle de l'exécution du marché, il est strictement interdit au prestataire de service d'offrir, directement ou indirectement, des cadeaux, des repas ou un quelconque autre avantage matériel ou immatériel, quelle que soit sa valeur, aux préposés du pouvoir adjudicateur concernés directement ou indirectement par le suivi et/ou le contrôle de l'exécution du marché, quel que soit leur rang hiérarchique.

Conformément à la Politique de Enabel concernant l'exploitation et les abus sexuels et la Politique de Enabel concernant la maîtrise des risques de fraude et de corruption, les plaintes liées à des questions d'intégrité (fraude, corruption, exploitation ou abus sexuel ...) doivent être adressées au bureau d'intégrité via l'adresse <https://www.enabelintegrity.be>.

Enabel s'engage pour l'égalité des chances et la non-discrimination dans l'attribution de ses marchés. Aucune distinction ne sera faite sur base du genre, de l'origine, de l'âge, de la religion, de l'orientation sexuelle, du handicap ou de toute autre caractéristique personnelle sans lien avec les compétences professionnelles.

Dans le cadre de la lutte contre les conflits d'intérêts, en particulier afin d'éviter le mécanisme du tourniquet (« revolving doors »), tel que défini dans la loi du 8 mai 2007 portant assentiment à la convention des Nations unies contre la corruption, faite à New York le 31 octobre 2003, le

soumissionnaire s'abstient de faire appel à un ou plusieurs anciens collaborateurs (internes ou externes) de la Coopération Technique Belge, dans les deux ans qui suivent son/leur démission, départ à la retraite ou tout autre type de départ de la Coopération Technique Belge, d'une quelconque manière, directement ou indirectement, pour l'élaboration et/ou l'introduction de son offre ou toute autre intervention dans le cadre de la procédure de passation, ainsi que pour certaines tâches à réaliser dans le cadre de l'exécution du présent marché.

5.13 Gestion des plaintes et tribunaux compétents

Le droit belge est seul applicable au présent marché.

Les parties s'engagent à remplir de bonne foi leurs engagements en vue d'assurer la bonne fin du marché

En cas de litige ou de divergence d'opinion entre le pouvoir adjudicateur et le prestataire de services, les parties se concerteront pour trouver une solution. Si nécessaire, le prestataire de services peut demander une médiation à l'adresse email complaints@enabel.be cfr.<https://www.enabel.be/fr/content/gestion-des-plaintes>.

Toute contestation relative aux commandes et aux présentes conditions contractuelles relève de la compétence exclusive des Tribunaux de Bruxelles.

6 Formulaires d'offres à signer par le soumissionnaire

6.1 Fiche d'identification

1. Personne physique

Pour remplir la fiche, veuillez cliquer ici :

<https://documentcloud.adobe.com/link/track?uri=urn:aaid:scds:US:412289af-39d0-4646-b070-5cfed3760aed>

I. DONNÉES PERSONNELLES			
NOM(S) DE FAMILLE ¹			
PRÉNOM(S)			
DATE DE NAISSANCE JJ MM AAAA			
LIEU DE NAISSANCE (VILLE, VILLAGE)		PAYS DE NAISSANCE	
TYPE DE DOCUMENT D'IDENTITÉ CARTE D'IDENTITÉ PASSEPORT PERMIS DE CONDUIRE ² AUTRE ³			
PAYS ÉMETTEUR			
NUMÉRO DE DOCUMENT D'IDENTITÉ			
NUMÉRO D'IDENTIFICATION PERSONNEL ⁴			
ADRESSE PRIVÉE			
PERMANENTE			
CODE POSTAL	BOITE POSTALE	VILLE	
RÉGION ⁵	PAYS		
TÉLÉPHONE PRIVÉ			
COURRIEL PRIVÉ			
II. DONNÉES COMMERCIALES		Si OUI, veuillez fournir vos données commerciales et joindre des copies des justificatifs officiels.	
Vous dirigez votre propre entreprise sans personnalité juridique distincte (vous êtes entrepreneur individuel, indépendant, etc.) et en tant que tel, vous fournissez des services à la Commission ou à d'autres institutions, agences et organes de l'UE? OUI NON	NOM DE L'ENTREPRISE (le cas échéant)		
	NUMÉRO DE TVA NUMÉRO D'ENREGISTREMENT LIEU DE L'ENREGISTREMENT VILLE PAYS		
DATE	SIGNATURE		

2. Entité de droit privé/public ayant une forme juridique

Pour remplir la fiche, veuillez cliquer ici :

<https://documentcloud.adobe.com/link/track?uri=urn:aaid:scds:US:3b918624-1fb2-4708-9199-e591dcfe19b>

<p>NOM OFFICIEL⁶</p> <p>NOM COMMERCIAL (si différent)</p> <p>ABRÉVIAISON</p> <p>FORME JURIDIQUE</p> <p>TYPE A BUT LUCRATIF</p> <p>D'ORGANISATION SANS BUT LUCRATIF ONG⁷ OUI NON</p> <p>NUMÉRO DE REGISTRE PRINCIPAL⁸</p> <p>NUMÉRO DE REGISTRE SECONDAIRE (le cas échéant)</p> <p>LIEU DE L'ENREGISTREMENT PRINCIPAL VILLE PAYS</p> <p>DATE DE L'ENREGISTREMENT PRINCIPAL JJ MM AAAA</p> <p>NUMÉRO DE TVA</p> <p>ADRESSE DU SIEGE</p> <p>SOCIAL</p> <p>CODE POSTAL BOITE POSTALE VILLE</p> <p>PAYS TÉLÉPHONE</p> <p>COURRIEL</p>		
DATE	CACHET	
SIGNATURE DU REPRÉSENTANT AUTORISÉ		

3. Entité de droit public⁹

Pour remplir la fiche, veuillez cliquer ici :

<https://documentcloud.adobe.com/link/track?uri=urn:aaid:scds:US:c52ab6a5-6134-4fed-9596-107f7daf6f1b>

NOM OFFICIEL¹⁰			
ABRÉVIAISON			
NUMÉRO DE REGISTRE PRINCIPAL¹¹			
NUMÉRO DE REGISTRE SECONDAIRE			
(le cas échéant)			
LIEU DE L'ENREGISTREMENT PRINCIPAL	VILLE	PAYS	
DATE DE L'ENREGISTREMENT PRINCIPAL			
JJ	MM	AAAA	
NUMÉRO DE TVA			
ADRESSE OFFICIELLE			
CODE POSTAL	BOITE POSTALE	VILLE	
PAYS	TÉLÉPHONE		
COURRIEL			
DATE	CACHET		
SIGNATURE DU REPRÉSENTANT AUTORISÉ			

⁹ Entité de droit public DOTÉE DE LA PERSONNALITÉ JURIDIQUE: entité de droit public capable de se représenter elle-même et d'agir en son nom propre, c'est-à-dire capable d'ester en justice, d'acquérir et de se défaire des biens, et de conclure des contrats. Ce statut juridique est confirmé par l'acte juridique officiel établissant l'entité (loi, décret, etc.).

¹⁰ Dénomination nationale et sa traduction en EN ou FR, le cas échéant.

¹¹ Numéro d'enregistrement de l'entité au registre national.

6.2 Formulaire d'offres – prix

En déposant cette offre, le soumissionnaire s'engage à exécuter, conformément aux TDR et conditions d'exécution du présent marché **MAR23002-10038**, le présent marché et déclare explicitement accepter toutes les conditions énumérées dans la demande de prix et renoncer aux éventuelles dispositions dérogatoires comme ses propres conditions.

Le soumissionnaire s'engage à exécuter le marché public aux prix suivants exprimés en dirhams ou en euros et hors TVA :

Postes	Désignation	Unités	Quantité	Prix total en dhs ou € HT
1	Phase 1 – Lancement & coordination	1 Jour de travail	2	
2	Phase 2 – Revue documentaire, cadrage analytique et cartographie initiale	1 Jour de travail	22	
3	Phase 3 – Collecte des données qualitatives	1 Jour de travail	61	
4	Phase 4 – Analyse intégrée, validation multi-acteurs, rapportage et restitution	1 Jour de travail	23	
Montant total HT				
Taux et montant de la TVA				
Montant Total TTC				

Fait à le

Signature manuscrite originale / nom de la personne habilitée à engager l'entité soumissionnaire :

.....

Certifié pour vrai et conforme, Fait à le

6.3 Déclaration sur l'honneur – motifs d'exclusion

Par la présente, je/nous, agissant en ma/notre qualité de représentant(s) légal/ légaux du soumissionnaire précité, déclare/rons que le soumissionnaire ne se trouve pas dans un des cas d'exclusion suivants :

1. Le soumissionnaire ni un de ses dirigeants a fait l'objet d'une condamnation prononcée par une **décision judiciaire ayant force de chose jugée** pour l'une des infractions suivantes :
 - 1° participation à une **organisation criminelle**;
 - 2° **corruption**;
 - 3° **fraude**;
 - 4° infractions **terroristes**, infractions liées aux activités terroristes ou incitation à commettre une telle infraction, complicité ou tentative d'une telle infraction;
 - 5° **blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme**;
 - 6° **travail des enfants** et autres formes de traite des êtres humains ;
 - 7° occupation de ressortissants de pays tiers en **séjour illégal** ;
 - 8° création d'une société offshore .

L'exclusion sur base de ce critère vaut pour une durée de 5 ans à compter de la date du jugement (ou la fin de l'infraction pour 7°).

2. Le soumissionnaire ne satisfait pas à ses obligations relatives au **paiement d'impôts et taxes ou de cotisations de sécurité sociale** , c'est-à-dire qu'il a un retard de paiement pour un montant de plus de 3.000 €, sauf lorsque le soumissionnaire peut démontrer qu'il possède à l'égard d'un pouvoir adjudicateur une ou des créances certaines, exigibles et libres de tout engagement à l'égard de tiers. Ces créances s'élèvent au moins à un montant égal à celui pour lequel il est en retard de paiement de dettes fiscales ou sociales.
3. Le soumissionnaire est en **état de faillite, de liquidation, de cessation d'activités, de réorganisation judiciaire**, ou a fait l'aveu de sa faillite, ou fait l'objet d'une procédure de liquidation ou de réorganisation judiciaire, ou est dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature existant dans d'autres réglementations nationales.
4. Le soumissionnaire ou un de ses dirigeants a commis une **faute professionnelle grave qui remet en cause son intégrité**.

Sont entre autres considérées comme faute professionnelle grave :

- a. une infraction à la Politique de Enabel concernant l'exploitation et les abus sexuels – juin 2019 [prs-sexual exploitation and abuse policy final fr.pdf \(enabel.be\)](#) ;
- b. une infraction à la Politique de Enabel concernant la maîtrise des risques de fraude et de corruption – juin 2019 [fraud policy fr final.pdf \(enabel.be\)](#);
- c. une infraction relative à une disposition d'ordre réglementaire de la législation applicable dans le pays d'exécution des prestations relative au harcèlement sexuel au travail ;
- d. le soumissionnaire s'est rendu gravement coupable de fausse déclaration ou faux documents en fournissant les renseignements exigés pour la vérification de l'absence de motifs d'exclusion ou la satisfaction des critères de sélection, ou a caché des informations ;
- e. lorsque Enabel dispose d'éléments suffisamment plausibles pour conclure que le soumissionnaire a commis des actes, conclu des conventions ou procédé à des ententes en vue de fausser la concurrence.

La présence du soumissionnaire sur une des listes d'exclusion Enabel en raison d'un tel acte/convention/entente est considérée comme élément suffisamment plausible.

5. lorsqu'il ne peut être remédié à un conflit d'intérêts par d'autres mesures moins intrusives;
6. des **défaillances importantes ou persistantes** du soumissionnaire ont été constatées lors de l'exécution d'une **obligation essentielle** qui lui incombait dans le cadre d'un contrat antérieur passé avec Enabel ou avec un autre pouvoir public, lorsque ces défaillances ont donné lieu à des mesures d'office, des dommages et intérêts ou à une autre sanction comparable. Sont considérées comme 'défaillances importantes' le respect des obligations applicables dans les domaines du droit environnemental, social et du travail établies par le droit de l'Union européenne, le droit national, les conventions collectives ou par les dispositions internationales en matière de droit environnemental, social et du travail. La présence du soumissionnaire sur la liste d'exclusion Enabel en raison d'une telle défaillance sert d'un tel constat.
7. Le soumissionnaire ni un de ses dirigeants se trouvent sur les listes de personnes, de groupes ou d'entités soumises par les Nations-Unies, l'Union européenne et la Belgique à des sanctions financières .

Pour les Nations Unies, les listes peuvent être consultées à l'adresse suivante :

<https://finances.belgium.be/fr/tresorerie/sanctions-financieres/sanctions-internationales-nations-unies>

Pour l'Union européenne, les listes peuvent être consultées à l'adresse suivante :

<https://finances.belgium.be/fr/tresorerie/sanctions-financieres/sanctions-europ%C3%A9ennes-ue>

<https://eeas.europa.eu/headquarters/headquarters-homepage/8442/consolidated-list-sanctions>

https://eeas.europa.eu/sites/eeas/files/restrictive_measures-2017-01-17-clean.pdf

Pour la Belgique :

https://finances.belgium.be/fr/sur_le_spf/structure_et_services/administrations_generales/tr%C3%A9sorerie/contr%C3%B4le-des-instruments-1-2

8. <...>Si Enabel exécute un projet pour un autre bailleur de fonds ou donneur, d'autres motifs d'exclusion supplémentaires sont encore possibles.
 - J'ai / nous avons pris connaissance des articles relatifs à la déontologie du présent marché public (voir 1.7.), ainsi que de la Politique de Enabel concernant l'exploitation et les abus sexuels ainsi que de la Politique de Enabel concernant la maîtrise des risques de fraude et de corruption et je / nous déclare/rons souscrire et respecter entièrement ces articles.

Date

Localisation

Signature

6.4 Déclaration intégrité soumissionnaires

Par la présente, je / nous, agissant en ma/notre qualité de représentant(s) légal/légaux du soumissionnaire précité, déclare/rons ce qui suit :

- Ni les membres de l'administration, ni les employés, ni toute personne ou personne morale avec laquelle le soumissionnaire a conclu un accord en vue de l'exécution du marché, ne peuvent obtenir ou accepter d'un tiers, pour eux-mêmes ou pour toute autre personne ou personne morale, un avantage appréciable en argent (par exemple, des dons, gratifications ou avantages quelconques), directement ou indirectement lié aux activités de la personne concernée pour le compte de Enabel.
- Les administrateurs, collaborateurs ou leurs partenaires n'ont pas d'intérêts financiers ou autres dans les entreprises, organisations, etc. ayant un lien direct ou indirect avec Enabel (ce qui pourrait, par exemple, entraîner un conflit d'intérêts).
- J'ai / nous avons pris connaissance des articles relatifs à la déontologie du présent marché public (voir 1.7.), ainsi que de la Politique de Enabel concernant l'exploitation et les abus sexuels ainsi que de la Politique de Enabel concernant la maîtrise des risques de fraude et de corruption et je / nous déclare/rons souscrire et respecter entièrement ces articles.

Si le marché précité devait être attribué au soumissionnaire, je/nous déclare/rons, par ailleurs, marquer mon/notre accord avec les dispositions suivantes :

- Afin d'éviter toute impression de risque de partialité ou de connivence dans le suivi et le contrôle de l'exécution du marché, il est strictement interdit au contractant du marché (c'est-à-dire les membres de l'administration et les travailleurs) d'offrir, directement ou indirectement, des cadeaux, des repas ou un quelconque autre avantage matériel ou immatériel, quelle que soit sa valeur, aux membres du personnel de Enabel, qui sont directement ou indirectement concernés par le suivi et/ou le contrôle de l'exécution du marché, quel que soit leur rang hiérarchique.
- Tout contrat (marché public) sera résilié, dès lors qu'il s'avérerait que l'attribution du contrat ou son exécution aurait donné lieu à l'obtention ou l'offre des avantages appréciables en argent précités.
- Tout manquement à se conformer à une ou plusieurs des clauses déontologiques aboutira à l'exclusion du contractant du présent marché et d'autres marchés publics pour Enabel.

Le soumissionnaire prend enfin connaissance du fait que Enabel se réserve le droit de porter plainte devant les instances judiciaires compétentes lors de toute constatation de faits allant à l'encontre de la présente déclaration et que tous les frais administratifs et autres qui en découlent sont à charge du soumissionnaire.

Date

Localisation

Signature

6.5 Fiche Signalétique Financière

INTITULE (1)			
ADRESSE			
COMMUNE/VILLE		CODE POSTAL	
PAYS			
CONTACT			
TELEPHONE		TELEFAX	
E - MAIL			

<u>BANQUE (2)</u>			
NOM DE LA BANQUE			
ADRESSE (DE L'AGENCE)			
COMMUNE/VILLE		CODE POSTAL	
PAYS			
NUMERO DE COMPTE			
IBAN (3)			
NOM SIGNATAIRES	NOM PRENOM		FONCTION

REMARQUES:

CACHET de la BANQUE + SIGNATURE du REPRESENTANT DE LA BANQUE (les deux obligatoires)

DATE + SIGNATURE DU TITULAIRE DU COMPTE
(Obligatoire)

(1) Le nom ou le titre sous lequel le compte a été ouvert et non le nom du mandataire.

(2) Il est préférable de joindre une copie d'un extrait de compte bancaire récent. Veuillez noter que le relevé bancaire doit fournir toutes les informations indiquées ci-dessus sous «INTITULÉ DU COMPTE BANCAIRE» et «BANQUE». Dans ce cas, le cachet de la banque et la signature de son représentant ne sont pas requis. La signature du titulaire du compte est obligatoire dans tous les cas

(3) Si le code IBAN (international bank account number) est d'application dans le pays où votre banque se situe.